



Appel à candidature

RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DES FORMATIONS

Le Responsable Départemental des Formations est licencié à la fédération. Il est titulaire au minimum du DEJEPS, du BEES 1^{er} degré, ou du CQP.

Rôle et missions

Il assure la planification des sessions de formations, en assure la promotion et organise lui-même :

- Les formations préparant au Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF)
- Les formations préparant à l'Attestation Fédérale d'Assistant (AFA)

Le cas échéant, il peut se faire assister par un second formateur également compétent.

Il procède à l'évaluation finale de ces formations.

Il transmet, dans les meilleurs délais, par l'intermédiaire du secrétariat du comité départemental, les résultats à la direction technique nationale.

Le responsable départemental des formations encourage les titulaires du DAF à s'inscrire aux formations du DIF mises en œuvre au niveau régional. Pour cela il assure le suivi des cohortes dans les formes commandées par la direction technique nationale.

Pour remplir ses missions, le responsable départemental des formations dispose des moyens administratifs et financiers qui sont mis à sa disposition par le comité départemental.

Il présente à la fin de chaque saison sportive, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation par courrier adressé avant **le 25 août 2020** au :

**Comité Départemental de Karaté
Du Bas-Rhin
7, Rue des Orchidées
67150 Nordhouse**

Je vous remercie pour votre implication au sein du Comité départemental de karaté du Bas-Rhin, je vous adresse Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jérémy Goetz